



PROCES-VERBAL

Assemblée générale du FC Jorat-Mézières 15 mars 2016 à Montpreveyres

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport du président et du trésorier
4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2015
5. Présentation du budget 2016
6. Rapport des différents responsables
7. Election du : 1. comité 2. président 3. vérificateurs des comptes et leurs suppléants
8. Propositions et communications du comité
9. Cotisations
10. Propositions individuelles

1. Souhais de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences

La séance est ouverte à 20h05 à la salle communale de Montpreveyres ce mardi 15 mars 2016. M. Vincent Rimaz, président souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la commune de Montpreveyres de nous accueillir dans leurs locaux.

Il prie d'excuser les personnes suivantes : M. Bruno Schenkel, Président d'honneur, MM. Eric Morel, André Savary et Bernard Jung, membres d'honneur, les communes de Ferlens, Ropraz et Vuillens ainsi que les membres du club : MM. Bader John, Clot Raphaël, Muriset Lionel, Zurflüh Pascal, Pasi Wut, Pereira Sergio, Mann Ian, Rettenmund Walti, Duvoisin Joss, Galliker Christian, Oran Marc et Mme Pichon Patricia.

Il salue la présence de Christophe Chaillet, Présidents d'honneur et MM. François Gilliéron, Cédric Bach, membres d'honneur ainsi que les représentants des communes de Montpreveyres, Mézières, Carrouge, Corcelles-le-Jorat et Vucherens. Il salue également M. Jean-Jacques Schumacher président du groupement. La liste des présences indique un effectif de 23 membres présents.

Etant donné le nombre de présents, aucun scrutateur n'est nommé.

Une minute de silence est demandée en mémoire des proches, des parents, des membres disparus de notre club.

2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mars 2015 dont la lecture n'est pas demandée, ne donne lieu à aucun autre commentaire, il est accepté à l'unanimité. Remerciements à notre secrétaire, Nadège Pasi, pour sa rédaction.



3. Rapport du président et du trésorier

3a. Rapport du président

(Annexe 1) Le président, M. Vincent Rimaz, nous fait un rapport de l'année écoulée.

3b. Rapport du trésorier

(Annexe 2) La trésorière, Mme Marjorie Clerc, présente les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Elle nous commente les différents postes.

4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes 2015

La commune de Carrouge représentée par M. Albert Amaron, Municipal, ainsi que Alain Petoud se sont rencontrés avec Mme Marjorie Clerc afin de contrôler les comptes. M. Alain Petoud effectue la lecture du rapport des vérificateurs.

La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 et d'en donner décharge à la trésorière et à la commission de vérification des comptes. Il remercie Mme Marjorie Clerc pour l'excellence de son travail et son dévouement au club.

Ces derniers dégagent un excédent de recettes de CHF 881.31. Le nouveau capital se monte à CHF 6'870.90.

Sans commentaire, les comptes sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité à la trésorière et aux vérificateurs.

5. Présentation du budget 2016

La parole est donnée à Mme. Clerc. Le budget, tel que présenté, nous amène à un excédent de dépenses de CHF 12'900.00

Remerciement à Marjorie Clerc pour sa présentation.

6. Rapport des différents responsables

Rapport de l'entraîneur des **ACTIFS I**, M. Brülhart, (Annexe 3)

Rapport de l'entraîneur des **ACTIFS II**, M. Christian Galliker, (Annexe 4)

Rapport de l'entraîneur des **SENIORS**, M. Pascal Zurflueh, (Annexe 5)

Rapport du responsable technique **ACTIFS**, M. Sylvain Ruch (Annexe 6)

Rapport du responsable technique **MOUVEMENT JUNIORS**, M. Philippe Bach (Annexe 7)

Rapport du Président du **GROUPEMENT JUNIORS**, M. Jean-Jacques Schumacher (Annexe 8)



7. Élection du comité, du président, des vérificateurs des comptes et leurs suppléants

Avant d'élire le comité, M. Rimaz annonce la démission de Thierry Zweifel (annexe 9) après 16 ans au sein du comité. M. Rimaz propose de nommer M. Thierry Zweifel, membre d'honneur du FC Jorat-Mézières. Cette demande est reçue par acclamations de l'assemblée.

Il présente le comité qui se compose de 7 personnes qui acceptent un nouveau mandat, soit : Vincent Rimaz, Marjorie Clerc, Nadège Pasi, Eric Duvoisin, Philippe Bach, Sylvain Ruch et Fabrice Naegele.

Le comité est élu à l'unanimité et par acclamation.

M. Thierry Zweifel prend la parole pour annoncer que M. Vincent Rimaz renouvelle son mandat en tant que Président, il est élu par acclamation.

Les vérificateurs des comptes seront: la commune de Jorat-Mézières (rapporteur), Manuel Vega (membre), commune de Ropraz (1^{er} suppléant) et Cédric Bach (2^{ème} suppléant).

8. Propositions et communications du comité

Annonce de quelques dates :

Juin 2016 :

- Euro (matches de l'équipe Suisse) diffusés à la Grande salle de Carrouge
- Tournoi Humoristique

Du 15 au 19 août 2016, le traditionnel camp de Charmey des juniors

75^{ème} FCJM 2017

- 4 mars 2017 : AG ACVF au Théâtre Barnabé
- 23 au 25 juin 2017 : manifestations, activités sportives et extra sportives

9. Cotisations

Les cotisations restent inchangées soit :

Actifs CHF 250.00, juniors D et E CHF 180.00 école de foot CHF 160.00.

Suppléments maintenus si un junior ne participe pas à une action choisie par le comité (par exemple, vente des cartes de supporters, chaîne de tombola, footathlon etc.), CHF 70.00 pour tous les juniors. Les réductions de cotisations pour les familles de 2 enfants ou plus sont maintenues. Ainsi, la réduction au deuxième enfant sera de CHF 30.00, pour le troisième elle sera de CHF 60.00, et de CHF 90.00 pour le quatrième.



10. Propositions individuelles

Mme Virginie Clot Mendo'o demande quel est le futur pour les juniors et si des nouvelles demandes pour rejoindre le club pourraient être refusées vu le nombre de juniors et les places pour les entraînements. M. Vincent Rimaz lui explique que dans le futur, le club devra certainement faire face à certaines difficultés majeures au vu des horaires, participants, infrastructures et dispositions actuelles. Le risque est d'atteindre la limite structurelle des infrastructures présentes. La situation est déjà critique actuellement. M. Philippe Bach complète en informant que le but n'est de pas fermer la porte, mais il risque d'y avoir un moment où les limites seront atteintes.

M. Vincent Rimaz remercie la commune de Montpreveyres pour l'accueil ainsi que pour l'apéritif qui suit cette assemblée générale et clôt la séance.

La séance est levée à 21h07

Pour le comité du FC Jorat-Mézières :

Le président :

Vincent RIMAZ

La secrétaire :

Nadège PASI